

Transfert Sorbonne Licence

Par **Jadoreledroit**, le **19/07/2023** à **01:11**

Bonjour tout le monde. Je suis en double licence à Nanterre Humanités et droit/eco/gestion en L1. Je me demandais si l'année prochaine je pourrais demander de faire un transfert de Nanterre à Sorbonne si l'université ne me plaît plus. En fait, je voudrais savoir si je peux :

Soit, être transférée à Sorbonne avec ma double licence

Soit, être transférée à Sorbonne avec seulement le droit

Merci pour votre aide
Cordialement

Par **ANonyme**, le **24/07/2023** à **22:20**

Bonjour,

J'avais lancé presque le même sujet il y a quelques mois sans réponse. Mais je vais vous répondre de façon synthétique :

C'est assez complexe, après discussion avec la gestionnaire des licences de Paris I, il y a moins de 6 places (voire moins) pour les DL (5 et 10) et les licences en droit (environ 20 places).

Cependant, il faut avoir un dossier en béton niveau moyenne, si vous avez entre 14 et plus, vous avez très probablement la chance d'y accéder. Par contre, si vous avez moins de 14 ou alors un dossier "moyen", cela restreint vos chances.

(Il y a une commission qui fixe une moyenne minimale)

De toute manière, tentez, cela ne coûte rien mis à part 2 ou 3 heures pour rédiger les différentes pièces attendues.

N'oubliez pas que des centaines d'étudiants en France utilisent les transferts pour jouir du principe de la primo-localité (pour la sélection en master 1) ... ce qui augmente la qualité des dossiers et donc des moyennes très hautes.

Quel est votre niveau en L1 ? (moyenne générale)

Concernant votre choix entre une DL et une licence classique de droit, postulez dans les deux vous verrez la réponse.

Par **JadoreLeDroit**, le **11/08/2023** à **00:40**

Bonjour, merci beaucoup pour votre réponse

Je suis major de promotion

Il y a-t-il d'autres critères de sélection ? Pensez-vous que j'ai ma chance ?

Merci

Par **C9 Stifler**, le **11/08/2023** à **10:17**

Bonjour,

Avec la mise en place de la sélection en master 1, le principe de la primo-localité n'est-il pas remis en cause ?

Par **ANonyme**, le **26/08/2023** à **18:33**

pas vraiment puisque les "locaux" seront quand même prioritaires. Sur les promos de M1, une grande partie sont des licenciés de l'université du master en question.

Concernant JADORELEDROIT, si vous êtes major alors allez y !

Par **Isidore Beautrelet**, le **27/08/2023** à **08:15**

Bonjour

Pour la primo-localité je rejoins Anonyme. Dans ma fac également, la plupart des étudiants en M1 sont des locaux.